

Image not found or type unknown



Vol à l'étalage pour 5euros

Par **christophe50**, le **20/09/2009** à **00:56**

Bonjour,

J'ai été complice d'un vol pour 5 euros environ. J'ai très honte et j'ai très peur car mes parents ne sont pas au courant. Je stress beaucoup. J'ai été conduit au commissariat. Qu'est-ce que je risque réellement ?

Par **Loto**, le **21/09/2009** à **20:18**

Bonjour

Avez vous été en garde à vue?Etes vous mineur?Avez vous déjà eu affaire à la police?
Ce que vous risquez dépende de beaucoup de choses.

Par **christophe50**, le **27/09/2009** à **00:37**

bonjour, je n'est eu aucun problème avec la police, je n'est pas fait de garde vu.
oui je suis mineur Et le vol c'est passé a 300kilomètres de mon domicile..
merci de répondre

cordialement

Par **Loto**, le **27/09/2009 à 02:01**

Vous ne risquez pas grand chose au pire une amende.

Par **christophe50**, le **27/09/2009 à 13:55**

Une amande ? aie aie aie je stress beaucoup

Par **frog**, le **27/09/2009 à 14:04**

Pour 5 euros, peu de parquets vont poursuivre le délit... Là t'as eu du cul, si tes parents n'avaient pas été aussi loin, ils auraient eu le droit de venir te chercher au commissariat. Inutile sans doute de te dire sans doute de pas recommencer, mais si ça devait arriver, fais au moins en sorte de pas te faire prendre.

Par **christophe50**, le **27/09/2009 à 14:58**

A non je recommence plus jamais de ma vie...
Je fait que de Stréssé..
j'ai pas envie de décevoir mes parents =(

Par **Loto**, le **27/09/2009 à 18:55**

Mais maintenant tu es fiché dans les fichiers de police.

Par **frog**, le **27/09/2009 à 19:49**

S'agissant d'un mineur, les faits seront en principe effacés dans cinq ans. Pas de quoi fouetter un chat, surtout lorsqu'on voit le pourcentage de la population qui désormais figure au STIC, du jeune mineur à l'octogénaire, du dernier des criminels au bon père de famille... Moi y compris. :-)

Par **christophe50**, le **27/09/2009 à 19:51**

=(ça m'énerve...

Par **christophe50**, le **27/09/2009** à **19:55**

STIC ?????

Par **frog**, le **04/10/2009** à **17:46**

[citation]STIC ????? [/citation]

Google !!!!! ;)

C'est sans conséquences, d'ici cinq ans tu n'y figureras plus.

Pour ton avenir, tes parents, et tout le reste, arrête d'angoisser. L'affaire est enterrée depuis le premier jour.

Par **christophe50**, le **10/10/2009** à **19:14**

Est tu sur ??? car quand j'ai vu les autres affaires =SSSS

merci encore pour toute ses réponses.

Par **christophe50**, le **25/10/2009** à **11:42**

Pour 5euros j'espère pas me retrouvé au tribunal surtout que je ne suis pas connu dans les forces de l'ordre.

Sa fait bientôt 3mois que cela sais produit.

????

merci a tous pour toute vos réponse.

Par **christophe50**, le **31/10/2009** à **23:33**

Toujours pas me réponse =(

Pas grave vous m'avez tout de même bien aidé.

Merci pour tout.